



# Dispositifs en alternance au Collège



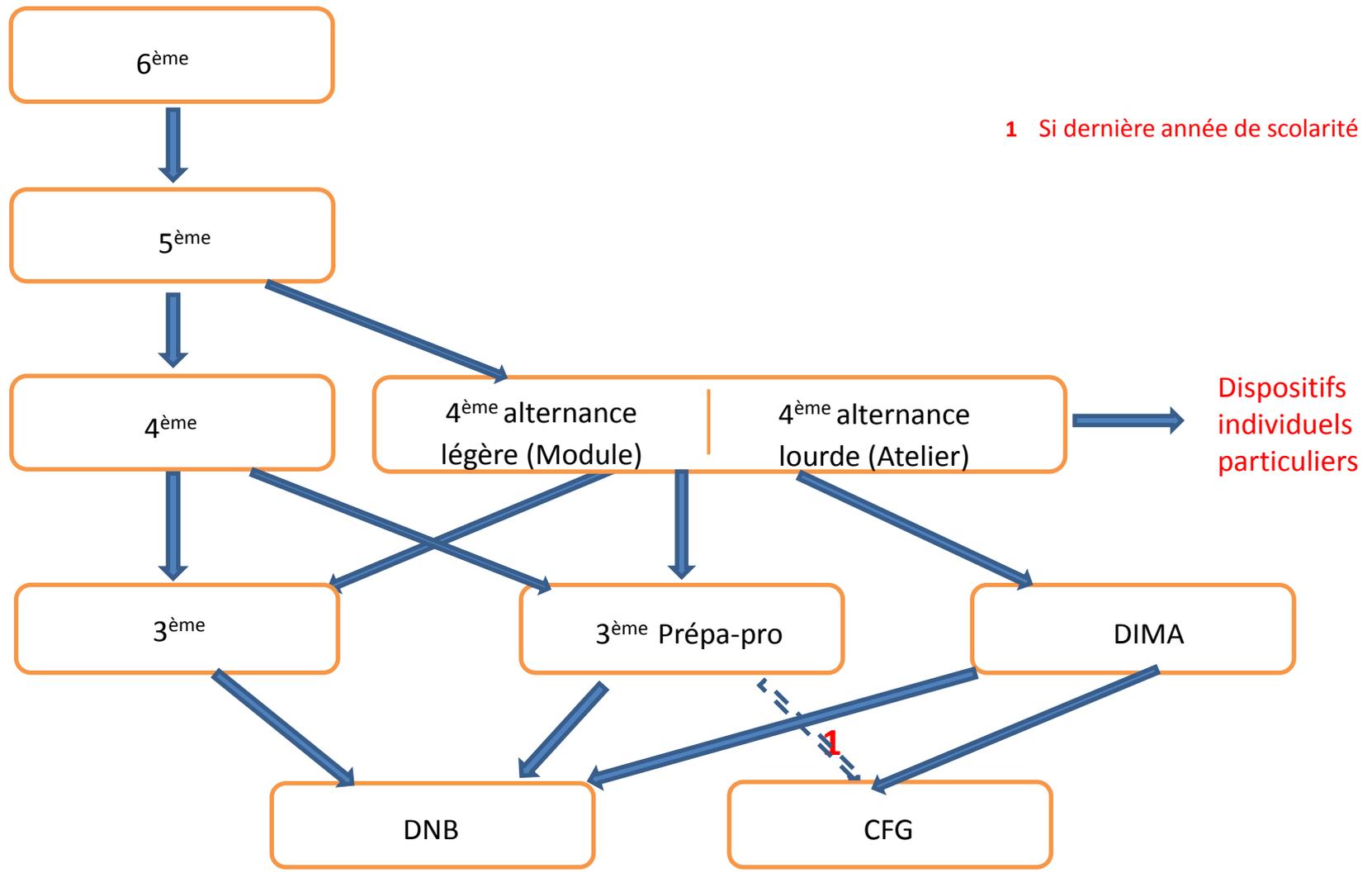
# Qu'est-ce que l'alternance au Collège?

- L'école et le collège sont le lieu des **apprentissages fondamentaux** et d'acquisition du **socle commun de connaissances et de compétences**.
- Le collège est aussi le lieu où se dessinent les premiers projets d'orientation et de formation.
  - Le PDMF se met en place dès la classe de cinquième.
  - Pour certains élèves, **peu nombreux**, le collège n'est pas pleinement un lieu de réussite.

**DES DISPOSITIFS EXISTENT EN REPOSE A CETTE PROBLEMATIQUE**



# L'alternance au collège





# Classe de quatrième

La formation est modulée selon les besoins des élèves :

<p><b>un dispositif « léger »: le module d'alternance</b></p>	<p><b>un dispositif « renforcé »: l'atelier de découverte des métiers et des formations</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>dispositif transitoire</b> L'élève est maintenu dans son groupe-classe</li> <li>• environ <b>3 à 4 semaines (au maximum 90 heures)</b> sur l'année scolaire en découverte des métiers et formations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>dispositif transitoire</b> (groupe de 12 à 20 élèves ) l'élève est sorti temporairement de sa classe.</li> <li>• environ 4 à 7 semaines (au maximum 180 heures) sur l'année scolaire à partir de novembre</li> </ul>

Les périodes de découverte des métiers et des formations prennent la forme de séquences d'observation ou de stages dont deux au moins se déroulent en entreprise.



# Classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles « prépa-pro »

des élèves volontaires, prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans le cadre de la personnalisation des parcours.

- une globalisation d'une partie des horaires qui permet la création de projets pédagogique adaptés aux besoins des élèves
- une deuxième langue vivante comme dans toutes les 3emes (orientation)
- accompagnement personnalisé des élèves (2H)
- Les périodes de découverte des métiers et des formations prennent la forme de séquences d'observation ou de stages dont deux au moins se déroulent en entreprise.
- Les milieux professionnels découverts relèveront d'au moins deux secteurs professionnels différents



# Classe de troisième prépa-pro

## Objectifs

- **La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3**
- **mûrir un projet de formation** sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel.
- **présenter le diplôme national du brevet**, dans la série de leur choix.



# Grille INDICATIVE

Enseignements obligatoires	Horaire des classes de troisième « prépa-pro »
Français	4 h 30
Mathématiques	4 heures
LV1, LV2	4 heures
Histoire-géographie-éducation civique	3 heures
Sciences et technologie	4 heures
Enseignements artistiques	1 h 30
Éducation physique et sportive	3 heures
Découverte professionnelle	6 heures (216 h annualisées)
Accompagnement personnalisé	2 heures (72 h annualisées)
<b>Total</b>	<b>32 heures</b>
Heures de vie de classe	10 heures annuelles



# Note du collège des IEN

- Pôle sciences et technologie :

Les composantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>SPC:</b> Sciences physiques et chimiques (PLP Math sciences)</li> <li>- <b>SVT:</b> Sciences de la vie et de la terre (PLP biotech ou PLC SVT) ou <b>PSE</b> : Prévention, Santé, Environnement</li> <li>- <b>Technologie</b> (PLC technologie ou PLP construction)</li> </ul>
L'enseignement	Les trois composantes définiront un projet commun à caractère scientifique et technologique, à partir des différents programmes.
Les enseignants pourront se référer à l'enseignement intégré de science et technologie (E.I.S.T.) de collège et prendre appui sur les thèmes développés dans la compétence 3 du socle : matière, énergie, vivant ...	
L'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mise en barrette</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des horaires globalisés sur une période donnée.</li> </ul>



# Note du collège des IEN

- Pôle langues vivantes (LV1 et LV2):

L'enseignement	Il convient de s'appuyer sur les programmes de collège Possibilité de projets inter-langues
L'objectif visé au DNB est la validation du niveau A2 <b>dans l'une</b> des deux langues.	
L'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3h LV1 + 1h LV2</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,5h LV1 + 1,5 LV2</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h LV1 + 2h LV2</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement personnalisé peut permettre en petits groupes la construction des apprentissages et une évaluation des compétences, qu'elles soient linguistiques, pragmatiques et/ou transversales.</li> <li>• les langues vivantes peuvent également contribuer à la découverte professionnelle</li> </ul>	



# Note du collège des IEN

- L'accompagnement personnalisé

Les composantes	Un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique
Les Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• acquisition et suivi des compétences du socle commun au palier 3</li><li>• Préparation d'un parcours personnalisé de formation</li><li>• projet personnel des élèves</li></ul>



# Note du collège des IEN

- La découverte professionnelle

Les composantes	l'équipe pédagogique
L'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au lycée et/ou en entreprise en fonction des projets pédagogiques (durée, lieux...)</li> <li>• Périodes en milieu professionnel filées ou en continu</li> <li>• Périodes en milieu professionnel décalées (par groupes)</li> <li>• Groupes à effectifs réduits à privilégier</li> </ul>
partenaires	<p><b>Les élèves peuvent être accueillis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>en lycée professionnel</b></li> <li>• <b>en lycée agricole</b></li> <li>• <b>en CFA</b></li> <li>• <b>sur les plateaux techniques des SEGPA</b></li> <li>• <b>en entreprise</b></li> <li>• <b>dans des associations</b></li> <li>• <b>dans des administrations</b></li> </ul> <p>Le travail en réseau d'établissement doit être envisagé.</p>



# Suivi des élèves

le suivi régulier de chaque élève est essentiel :

- **En établissement d'affectation** : les professeurs élaborent, pour chaque élève, des bilans réguliers avec la contribution des acteurs du dispositif

Au terme du dispositif, un bilan est effectué qui contribue au LPC

- **En établissement d'accueil (LP, SEGPA, CFA et lycée agricole)** : sous la conduite d'un professeur de l'établissement d'accueil, il découvre un ou plusieurs champs professionnels.

Un avis sur les motivations et engagements de l'élève est transmis par les établissements partenaires

- **En milieu professionnel (entreprise, administration ou association)**, il est pris en charge par un tuteur

Le tuteur formule un avis sur l'investissement de l'élève et les capacités et connaissances qu'il a pu montrer